



**AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK**

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2025
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* le rapport financier de l'année 2025 et le rapport du vérificateur indépendant pour la même année seront déposés lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 8 juin 2026 à 19 h 30 à la salle publique du conseil située au 150, rue Child à Coaticook.

Donné à Coaticook, ce 6 mai 2026.

La greffière,

Geneviève Dupras



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COATICOOK

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 6 mai 2026 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié dans le journal *Le Progrès* du 6 mai 2026.

Donné à Coaticook ce 6 mai 2026.

La greffière,

Geneviève Dupras